

Conclusion de la quatrième partie

Le modèle d'organisation urbaine, née de intervention publique dictée par la politique d'urbanisation et de repeuplement du bey était connu dans d'autres régions arabes de l'empire ottoman. À ce propos, André Raymond, fait remarquer que pour le cas de nombreuses villes arabes de l'époque ottomane ; que le tracé géométrique planifié paraissant correspondre à une politique d'implantation plus ou moins autoritaire des populations nouvelles pour renforcer le poids économique de la cité (Raymond, 1985, p. 221)

Ceci semble bien correspondre aux projets commerciaux et manufacturiers du bey Mohamed el Kébir, qui a fait d'Oran, une fois libérée, non seulement la nouvelle capitale administrative de la province de L'Ouest mais, aussi et surtout, grâce à son port et sa facilité d'accès sur l'arrière-pays, un exutoire économique (Chentouf, 1981, pp. 159-175).

La répartition de l'activité économique soit intra-muros soit extra-muros obéissait en premier lieu à certains principes d'organisation de l'espace économique, comme on peut d'ailleurs le constater dans n'importe quelle grande ville de type arabo-musulmane où, les activités économiques dites nobles sont concentrées dans l'aire centrale qui s'ordonnait autour de la mosquée, tandis que les activités décriées ou polluantes étaient quant à elles rejetées dans l'espace extra-muros.

Certains de ces lieux de l'économie urbaines étaient autant de « signes urbains » (Raymond, 1974) à partir desquels, on aurait pu, si là encore, l'absence de sources historiques ne faisaient pas gravement défaut, comme le suggère Chevallier, « plus ou moins reconstituer la taille de la population d'une ville et sa distribution entre les différents quartiers, en étudiant le nombre et la localisation des hammams, ou encore déterminer la croissance urbaine et les limites de l'agglomération par la localisation des tanneries » (Chevallier, 1979, p. 40).